

**COMMUNE DE GOULT**

**COMPTE-RENDU DE RÉUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Lundi 12 octobre 2015 à 20 heures**

Étaient présents : Didier PERELLO, Gérard CHABAUD, Pierrette DROUARD, Pierre FERRAZ, Aimé GIRARD, Alice PHILIPPE, Hervé CHABOWSKI, Nicolas CARRARA, Natacha CLOCHARD, Vanessa ROSSI, Thierry MARTEL, Alain HECKMANN

Étaient absents : Françoise PASCAL (pouvoir à Mme Clochard), Michèle MICHEL (pouvoir à M. Chabaud), Véronique MILLE (pouvoir à M. Martel)

Secrétaire de séance : Gérard CHABAUD.

\*\*\*\*\*

**QUESTIONS DELIBÉRÉES**

**1- Approbation du procès-verbal de réunion du 31 Août 2015**

Sans observation le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

**2- Attribution d'un logement communal.**

Monsieur le Maire expose au Conseil que, suite au départ des locataires, un logement T3 est vacant à la Gloriette. Monsieur le Maire présente au Conseil la candidature qui a été retenue et propose de louer cet appartement à compter du 15 octobre prochain.

*Approuvé à l'unanimité*

**3- Participation intercommunale aux frais de scolarité.**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil la participation annuelle demandée à la commune des Beaumettes pour les élèves y résidant et scolarisés à Goult. Monsieur le Maire propose de la maintenir pour l'année 2014/2015 à 500 € par enfant.

*Approuvé à l'unanimité*

**4- Avenants au marché public de la salle des fêtes.**

Monsieur le Maire expose au Conseil que diverses contraintes réglementaires ou techniques obligent la commune à modifier le marché initial conclu avec les entreprises pour les travaux de rénovation et d'agrandissement de la salle des fêtes.

*Approuvé à l'unanimité*

**5-Décision modificative n° 2 au budget communal.**

Monsieur le Maire expose au Conseil que les avenants adoptés à l'instant, ainsi que divers ajustements à faire en section de fonctionnement, impliquent des modifications du budget communal, qu'il détaille.

Modifications en section de fonctionnement : montant de 10 558 €

Modifications en section d'investissement : montant 46 764 €

*Approuvé à l'unanimité*

**6- Décision modificative n° 2 au budget des transports scolaires**

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il convient d'alimenter le compte d'entretien des véhicules pour pouvoir faire face à d'éventuelles petites réparations.

*Approuvé à l'unanimité*

#### **7- Modification du tarif du ramassage scolaire.**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que, lors de l'adoption du budget primitif du transport scolaire, il avait été décidé une diminution de la participation demandée aux familles compte tenu de l'excédent de fonctionnement dégagé par ce budget. Le tarif est de 20 € à compter du 1/09/2015. Monsieur le Maire propose de maintenir la gratuité du transport à compter du 3<sup>ème</sup> enfant, comme auparavant.

*Approuvé à l'unanimité*

#### **8- Convention avec Parc Naturel Régional du Luberon pour un groupement de commandes pour la signalisation d'information locale.**

Monsieur le Maire informe le Conseil de l'opportunité d'intégrer un groupement d'achats visant à mutualiser l'étude qui consistera à réviser le règlement local de publicité et à élaborer un plan de jalonnement de Signalisation d'Information Locale (SIL). Monsieur le Maire précise que certaines activités ont déjà été informées : la réglementation réduit le nombre des pré-enseignes et leur impose d'être implantées dans le domaine public.

*Approuvé à l'unanimité*

#### **9- Avenant à la convention d'objectifs avec le Centre Social Lou Pasquié pour les TAP.**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil sa délibération du 31 août dernier approuvant la conclusion d'une convention d'objectifs 2015/2016 avec le Centre social Lou Pasquié pour l'organisation des temps d'activités périscolaires. Il s'agit de prendre en compte l'augmentation légale du salaire qui porte cette participation à 25,75 €.

*Approuvé à l'unanimité*

#### **10- Convention avec le Football Club Luberon pour l'utilisation du stade de Canove.**

Monsieur le Maire expose au Conseil que la nouvelle association de football, issue de la fusion de l'Entente Sportive Goult-Roussillon avec l'ES Apt Football, a demandé à bénéficier des installations du stade de Canove pour les matchs des benjamins, poussins et débutants le samedi après-midi.

*Approuvé à l'unanimité*

#### **11- Convention avec l'association "Goult, village caché en Luberon" pour l'occupation du domaine public communal.**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil sa délibération du 20 mars 2015 approuvant la signature d'une convention avec l'association "Goult, village caché en Luberon" pour l'occupation du domaine public communal le jeudi. L'association des commerçants souhaite annualiser cette occupation et sollicite la passation d'une convention en ce sens. Monsieur le Maire propose de donner droit à cette requête en adaptant la redevance au mois d'hiver, soit au tarif de 150 € par mois entre octobre et mars inclus.

*Approuvé par 12 voix pour et 3 contre (Mme Mille, M. Heckmann, M. Martel)*

#### **12- Modification de la régie de recettes : ajout d'un produit.**

Monsieur le Maire expose au Conseil que l'association paroissiale a fait don à la commune du bâtiment situé à côté de l'église Saint Sébastien, où se tient le catéchisme. Monsieur le Maire propose d'inclure le local à la liste des salles louées par la commune, au tarif de 15 € par jour pour les expositions à but lucratif, gratuité pour les associations et les expositions à but non lucratif, et 100 € de caution pour tous les utilisateurs.

*Approuvé à l'unanimité*

#### **13- Rapport d'activités 2014 de la CCPAL.**

Monsieur le Maire présente et commente le rapport d'activités de la CCPAL.

*Approuvé à l'unanimité*